

Mardi 11 mai 2021

Note aux rédactions

Renouvellement de la couche de roulement sur la RD959 Commune de Leval

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

À compter du lundi 17 mai 2021 et pour une durée de 12 jours (sous réserve des conditions climatiques), le Département du Nord entreprendra des travaux de réfection de la couche de roulement, rue Emile Brasselet, sur la commune de Leval, sur la section comprise entre le passage à niveau et la rue Didier Eloy comprise.

Ils permettront de renforcer la sécurité des usagers et d'assurer la pérennité de la chaussée

Organisation des travaux :

Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers dans le sens Maroilles vers Aulnoye-Aymeries :

A l'intersection RD959 (rue Marcel Ringeval) / RD117 (rue d'Aulnoye) à Leval, tourner à gauche sur la RD117 (rue d' Aulnoye à Leval et la rue de Leval à Aulnoye-Aymeries), puis prendre la RD951 (rue Roger Salengro à Aulnoye-Aymeries), la RD33 (rue de l'Hôtel de ville et rue Jean Jaurès à Aulnoye-Aymeries) et inversement.

Une déviation sera mise en place pour les poids lourds dans le sens Maroilles vers Aulnoye-Aymeries:

A l'intersection RD959 (Grande rue, route de Maubeuge) / RD962 (Route d'Avesnes) à Maroilles, suivre la RD962 direction Avesnes (Route d'Avesnes à Maroilles, route de Landrecies à Marbaix et à Dompierre-Sur-Helpe), au carrefour Lanthier, tourner à gauche RD124 en direction Dompierre-Sur-Helpe/Aulnoye-Aymeries (route de Cartignies, rue du calvaire, rue Charles Desquilbet) à Dompierre-Sur-Helpe. Au giratoire des quatre pavés, prendre à gauche RD951 direction Aulnoye-Aymeries (route d'Aulnoye à Dompierre-Sur-Helpe, route d'Avesnes à Monceau-Saint-Waast et Saint-Remy-Chaussée), au lieu-dit « Les Gravettes », tourner à droite RD961 en direction de Bachant, Aulnoye-Aymeries (route d'Aulnoye à Monceau-Saint-Waast et Saint-Remy-Chaussée, rue Jean Catelas à Aulnoye-Aymeries) et inversement.

Montant des travaux : 163 000 euros TTC entièrement financés par le Département du Nord.

Mise en place des clauses d'insertion : Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 29 heures prévues.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBT en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.